

APPEL À CANDIDATURE

ÉLECTION PARTIELLE D'1 MEMBRE DU CONSEIL D'ANIMATION SCIENTIFIQUE DU PRSH

Suite au départ à la retraite d'un membre élu du CAS et en vertu de l'article de 7.1 de ses statuts, le Pôle de recherche en Sciences Humaines et Sociales doit procéder à l'élection partielle d'un membre de son Conseil d'Animation Scientifique (CAS), lequel comprend 5 représentant.e.s élu.e.s par et parmi les membres de l'Assemblée Générale. S'agissant d'une élection partielle, le mandat de ce membre courra jusqu'à la réélection complète des membres élus du CAS prévue en novembre 2023.

En vertu de l'article 7.1 des statuts, les membres du CAS sont élus à la majorité relative des suffrages exprimés.

Les principales missions du CAS, définies par les statuts, sont :

- de formuler des avis et des propositions sur l'orientation scientifique et stratégique proposée par l'équipe de direction ;
- de définir la programmation scientifique du PRSH : construction des appels à projet, formations, événements scientifiques, politiques de médiation et de valorisation ;
- de déterminer les axes thématiques de recherche du PRSH et d'élire un responsable par axe parmi les membres du PRSH ;
- de déterminer la politique d'acquisition du centre de documentation du PRSH, en concertation avec la bibliothèque universitaire, et d'en assurer la gestion scientifique ;
- de se prononcer sur le rapport d'activité annuel.

Les candidatures sont à adresser par courriel à l'adresse prsh@univ-lehavre.fr pour **le vendredi 20 mai 2022** à midi, terme de rigueur.

Dans l'éventualité de la réception de multiples candidatures, un débat sera organisé lors d'une Assemblée Générale exceptionnelle du PRSH le **02 juin 2022 à 13h30**, en salle Madeleine de Scudéry, au PRSH.

L'élection aura lieu le **09 juin 2022, de 09h00 à 17h00**, au bureau 4 (Alexandra Seha) du PRSH.